



PRIME À LA TÊTE DE L'AGENT ?

Rémunération individualisée :
FO dit non à la RIFSEEP !

Comment ? Vous ne savez toujours pas ce que signifie ce sigle ? Parions que d'ici peu vous saurez à quel point ce nouveau régime indemnitaire est une arme de destruction pour la Fonction Publique.

**RIFSEEP : Régime Indemnitaire
tenant compte des Fonctions,
des Sujétions, de l'Expertise
et de l'Engagement Professionnel**

L'Intersyndicale (nationale) Finances Publiques **FO**, Solidaires et CGT a acté le principe d'une pétition commune pour dénoncer l'application d'un nouveau régime indemnitaire dans le cadre du Protocole PPCR.



En effet, le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) remplacerait le régime actuellement appliqué à la DGFIP qui se décline, jusqu'à ce jour, entre Allocations Complémentaires de Fonction (ACF) de diverses natures et Indemnités spécifiques - Indemnité Annuelle de Technicité (IAT), Indemnité Forfaitaire de Travaux Supplémentaires (IFTTS) - et Prime de Rendement (PR).

Ce nouveau régime indemnitaire est un outil de réduction de la dépense publique et sera naturellement moins favorable aux agents de la DGFIP !!!

Il devrait être mis en œuvre en 2017 et se composer de deux indemnités :

- une Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), fixée par groupes de fonctions, attribuée individuellement et pouvant être variable en fonction des changements d'affectation, c'est la prime de mobilité par excellence.
- un Complément Indemnitaire Annuel (CIA) lié aux résultats et à l'implication dans les projets de l'administration, barème en pourcentage du RIFSEEP et entièrement modulable, de 0 % à 100 %.

C'est donc une prime binette !

FO appelle donc les agents de la DGFIP à refuser la RIFSEEP et à signer massivement la [pétition intersyndicale](#).

**UNE RAISON DE PLUS D'ÊTRE EN GRÈVE
ET DANS LA RUE LE 31 MARS 2016 !**

OBSERVATOIRE INTERNE : SITUATION
TOUJOURS DÉGRADÉE À LA DGFIP

La dernière enquête de l'Observatoire Interne des ministères financiers, effectuée entre décembre 2015 et janvier 2016, a été rendue publique le 18 mars (la précédente enquête a été effectuée il y a six mois).

Pour mémoire : cet observatoire a été mis en place, au sein des ministères financiers, après le conflit social contre la « Mission 2003 » qui avait été mené conjointement par les agents de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et ceux de la Direction Générale des Impôts au cours du 1er trimestre de l'année 2000.

Quelques éléments d'information et de comparaison concernant plus particulièrement la DGFIP :

Le rythme du changement est jugé trop rapide par :

Décembre 2015	Juin 2015	+6%
59 % des agents	53 % des agents	



Les changements ont eu un effet défavorable à la DGFIP pour :

Décembre 2015	Juin 2015	+1%
56 % des agents	55 % des agents	

La situation personnelle va se dégrader dans les prochaines années pour :

Décembre 2015	Juin 2015	Sans changement
58 % des agents	58 % des agents	

La qualité du service rendu aux usagers se dégrade pour :

Décembre 2015	Juin 2015	+8%
61 % des agents	53 % des agents	


Le corollaire étant que la qualité du service est insatisfaisante pour :

Décembre 2015	Juin 2015	+5%
48 % des agents	43 % des agents	